



**MINISTÈRE  
DE L'EUROPE  
ET DES AFFAIRES  
ÉTRANGÈRES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# **FEMMES, PAIX, SECURITE**

**L'action de la DCSD dans la mise  
en œuvre de l'Agenda Femmes,  
Paix et Sécurité (FPS)**





## Le cadre international et national dans lequel s'inscrit la DCSD en matière de genre

### Qu'est-ce que l'Agenda Femmes, Paix et Sécurité (FPS) ?

La Résolution 1325 du Conseil de Sécurité des Nations Unies (CSNU) « Femmes, Paix et Sécurité » (FPS) a été adoptée à l'unanimité le 31 octobre 2000. Elle a pour objectif d'accroître la participation des femmes à la prévention et au règlement des conflits ainsi qu'à la consolidation de la paix. Cette résolution appelle les Etats à prendre les mesures nécessaires à la protection des femmes avant, pendant et après les conflits. Elle réaffirme que le respect des droits des femmes et des filles et la participation des femmes sur un pied d'égalité à l'ensemble des processus décisionnels et à tous les niveaux de responsabilité constitue à la fois des objectifs et des moyens essentiels pour prévenir les conflits, les résoudre et favoriser une culture de paix.

Neuf autres résolutions ont été adoptées depuis, mettant l'accent, d'une part sur l'importance de la participation des femmes aux mécanismes de résolution des crises, de stabilisation et de reconstruction et, d'autre part, sur la prévention, la lutte contre l'impunité et la protection des femmes contre les violences sexuelles comme armes de guerre.

Cet ensemble de dix résolutions constitue l'Agenda Femmes, Paix et Sécurité.

# Le cadre français de mise en œuvre de l'Agenda FPS

Tous les Etats ont été invités à mettre en œuvre les résolutions adoptées par le Conseil de sécurité dans le cadre de plans nationaux d'action.

La France a adopté 3 plans nationaux d'action pour la mise en œuvre de l'Agenda FPS (2010-2013 ; 2015-2018 ; 2021-2025). Le troisième plan national d'action, qui couvre la période 2021-2025, a été publié à l'occasion du Forum Génération Egalité, à Paris, en juillet 2021.

Ces plans successifs concernent l'ensemble de l'action extérieure de la France en matière de paix et de sécurité et reposent sur une approche par les droits. Leur but est de permettre la prise en compte systématique des enjeux de genre.

Le troisième Plan national d'action (PNA) repose sur les 4 piliers suivants :

1. la prévention par la sensibilisation aux enjeux liés à la lutte contre les violences de genre, aux droits des femmes et à l'égalité femmes-hommes;
2. la protection des femmes et des filles face aux violences sexistes et sexuelles et aux extrémismes violents en situation de conflit et post-conflit et la lutte contre l'impunité ;
3. la participation des femmes à la prévention, à la gestion et au règlement des conflits ;
4. la promotion de l'agenda et du Plan national d'action.

Des zones géographiques prioritaires ont été définies pour la mise en œuvre du 3e Plan national d'action :

- en Afrique : Sahel, Bassin du Lac Tchad, RCA, Grands lacs (en particulier RDC, Rwanda, Burundi)
- en Amérique : Haïti
- en Asie : Bangladesh, Birmanie, Afghanistan
- au Proche et Moyen-Orient : Syrie, Irak, Liban, Jordanie

## La Stratégie internationale de la France pour l'égalité entre les femmes et les hommes (2018-2022)

Cette stratégie a été conçue comme un outil de pilotage pour coordonner les actions de la France à l'international et améliorer la situation des femmes partout dans le monde, considérant que les femmes et les filles sont les premières touchées par la pauvreté, les conflits et le changement climatique. Son objectif était de mettre la question de l'égalité entre les femmes et les hommes au centre de tous les dispositifs portés par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.

La Stratégie internationale de la France pour l'égalité entre les femmes et les hommes est en cours de renouvellement et fait l'objet d'un travail de coordination interministériel, auquel la DCSD est pleinement associée en lien très étroit avec la direction des Nations unies et des organisations internationales (NUOI) et la direction générale de la Mondialisation (DGM).



# L'engagement de la DCSD en faveur du genre et de l'égalité femmes-hommes

L'intégration des objectifs de genre dans la coopération de sécurité et de défense revêt un caractère stratégique pour la DCSD, suivant l'objectif de développement durable (ODD) 16 « Paix, justice et institutions efficaces » des Nations Unies.

Par exemple, la présence de femmes militaires est essentielle pour favoriser la performance d'une opération et renforcer la confiance des communautés locales. Inclure des femmes dans les processus décisionnels améliore l'efficacité de l'assistance humanitaire et accélère la reprise économique. Intégrer la participation des femmes à la résolution des conflits augmente de 35% la probabilité que l'accord de paix dure au moins 15 ans.

Dans la pratique, conformément aux standards développés par l'OCDE, la DCSD a mis en place en 2023 un « marqueur genre » pour évaluer notamment le degré de participation des femmes à ses projets et la prise en compte des questions de genre dans les formations que la DCSD soutient.

## Projets de prévention et de protection des femmes et des filles sur les violences sexistes et sexuelles

La DCSD agit par la prévention pour lutter contre les violences de genre, pour promouvoir les droits des femmes et l'égalité femmes-hommes, pour protéger les femmes et les filles dans les conflits et pour empêcher l'impunité.

La DCSD met en œuvre plusieurs projets d'action de prévention et de protection, en France comme à l'étranger.

A Paris, la DCSD co-organise chaque année une formation de formateurs francophones sur le maintien de la paix, chaque année (ToT ONU – training of trainers). Cette formation développe notamment dans

plusieurs modules le sujet de la lutte contre les abus et exploitations sexuelles en opération de maintien de la paix et celui la protection des femmes. L'objectif est de transmettre les valeurs et les standards de l'ONU et d'insister sur la nécessité, pour les casques bleus, d'avoir une conduite exemplaire en opération.

A l'étranger, des formations à la prévention font partie du cursus des écoles nationales à vocation régionales (ENVR) comme l'École internationale de perfectionnement à la pratique de la police judiciaire (E13PJ) de Djibouti, ou l'École d'application du service de santé militaire de Libreville (EASSML) au Gabon et sont aussi dispensées à l'École internationale des forces de sécurité (EIFORCES) du Cameroun. Les coopérants de la DCSD réalisent en complément des formations ponctuelles, dans le cadre du pré-déploiement en opération de maintien de la paix.

En matière de protection, la DCSD finance des modules de sensibilisation des enquêteurs et directeurs d'enquêtes judiciaires sur les violences basées sur le genre, à l'E13PJ de Djibouti par exemple. Une centaine de stagiaires sont formés chaque année et contribuent ainsi à la protection des femmes et à la lutte contre l'impunité.

La DCSD adapte les formations proposées en fonction des exigences des organisations internationales et des pays partenaires. Parmi les nouveaux projets portés en 2024 figurent la mise en place de formations au bénéfice de la gendarmerie ivoirienne sur les techniques d'audition des femmes victimes de violences ou encore le développement d'un module en ligne sur le genre avec le Centre international Kofi Annan de formation au maintien de la paix (KAIFTC) au Ghana.



## **Renforcement de la participation des femmes à la prévention, à la gestion et au règlement des conflits**

La DCSD favorise la féminisation progressive des corps participant aux formations qu'elle finance. Par exemple, en 2021, les sessions internationales organisées par la DCSD en lien avec l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN) comptaient 11% d'auditrices issues des armées, de la diplomatie, de la gendarmerie, de la police. En 2023, les sessions ont accueilli près de 25 % d'autrices, confirmant la montée en puissance de la féminisation des participants.

Pour renforcer la féminisation du secteur de la sécurité et de la défense, la DCSD participe également au financement de formations destinées uniquement aux femmes. Par exemple, la DCSD a soutenu en 2022 le projet de formation sur la fraude documentaire pour les femmes élèves officiers de police à l'Académie de police du Caire, en Egypte. En 2024, la DCSD contribuera à la formation de 60 policières indonésiennes avant leur déploiement en opérations de maintien de la paix.

## **Actions de promotion de l'Agenda Femmes, Paix et Sécurité et du PNA**

La DCSD travaille activement à la promotion de l'Agenda Femmes, Paix et Sécurité et du Plan national d'action à travers ses outils de communication, à la mise en lumière de ses projets genre et des stagiaires féminins qu'elle forme. Il importe que toutes les voix soient représentées et accompagnées et servent, à leur tour, à renforcer ce plaidoyer, en France et à l'international.









## Écoles participantes et associées aux formations FPS

- 1 École internationale des forces de sécurité (EIFORCES), Cameroun
- 2 École internationale de perfectionnement de la police judiciaire (EIPJ), Djibouti
- 3 Académie de police du Caire, Egypte
- 4 ToT ONU ("Training of trainers") / CMG, France
- 5 Ecole d'application du service de santé militaire de Libreville (EASSML), Gabon
- 6 Centre international de formation au maintien de la paix (IPSTC), Kenya

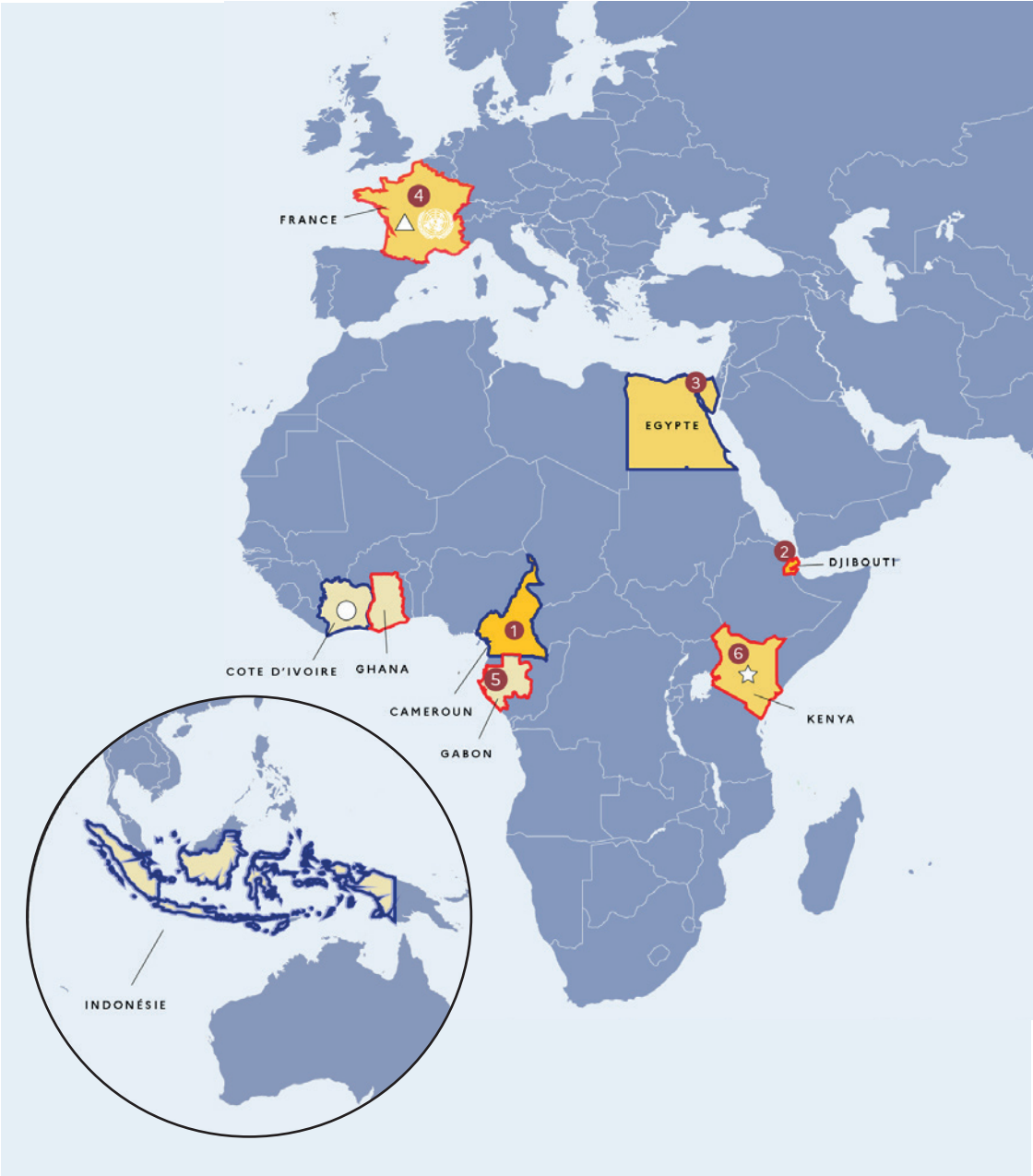
## Pays ayant accueilli des formations de prévention et de protection

-  0-100 stagiaires formés depuis 2021
-  100-200 stagiaires formés depuis 2021
-  + de 200 stagiaires formés depuis 2021
-  pays accueillant une ou des formations avec des stagiaires nationaux
-  pays accueillant une ou des formations avec des stagiaires internationaux

## Organisations régionales et internationales participantes aux formations de prévention et de protection

-  soutien de l'Union européenne
-  soutien de l'Organisation internationale de la francophonie
-  Soutien du Centre de Genève pour la gouvernance du secteur de la sécurité (DCAF)
-  soutien des Nations Unies (ONU)

# L'action de la DCSD dans la mise en oeuvre de l'Agenda Femmes, Paix et Sécurité (FPS) depuis 2021



# Quelques projets emblématiques

## Deux formations d'enquêteurs de police à l'EI3PJ Djibouti

L'Ecole internationale de perfectionnement à la pratique de la police judiciaire (EI3PJ) à Djibouti mène chaque année, grâce au concours de la DCSD, un module de formation des enquêteurs de police sur l'accueil et l'audition des victimes de violences sexuelles (femmes et mineurs), dans le cadre de stages de perfectionnement enquêteur. Ce module permet de former environ 35 personnes par an.

Un autre module de sensibilisation des enquêteurs et directeurs d'enquêtes judiciaires sur les violences basées sur le genre permet d'atteindre près d'une centaine de stagiaires par an.

## Cours sur la prise en charge médicale des femmes victimes de violence à l'EASSML au Gabon

Chaque année, 30 stagiaires médecins militaires sont formés sur la prise en charge médicale des femmes victimes de violences en zone de conflits, à l'Ecole d'application du service de santé militaire de Libreville au Gabon. Ces cours permettent d'aboutir à des conclusions et recommandations pour faire avancer la participation des femmes dans les processus de paix ainsi que leur prise en charge en zone de conflits par les médecins qui sont souvent les premiers arrivés sur les théâtres d'opérations.

## Formation conseillers militaires genre dans les opérations de maintien de la paix

La DCSD a co-financé avec l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR), le Département des opérations de paix de l'ONU, l'Organisation internationale de la francophonie (OIF) et la direction des Nations unies et des organisations internationales (NUOI) une formation en ligne destinée aux conseillers militaires genre (CMG) et aux points focaux militaires genre (PFMG) des opérations de maintien

de la paix. La formation porte essentiellement sur l'intégration d'une perspective genre dans la planification, l'exécution et l'évaluation des opérations de maintien de la paix, dans les procédures, les opérations et les activités militaires, dans l'analyse des situations sensibles aux besoins des femmes, avec une attention sur les violences sexuelles et violations des droits humains.

La formation est disponible en ligne gratuitement : <https://event.unitar.org/fr/full-catalog/cours-pour-conseillerere-militaire-genre>

Une formation en présence a été cofinancée par la DCSD début 2024, pour permettre à une vingtaine de futurs CMG d'approfondir leurs connaissances et de développer leurs compétences en tant que futurs agents de changement au sein d'une mission de maintien de la paix.

## Formation au pré-déploiement en OMP de 60 policières indonésiennes

En 2024, la DCSD cofinance avec le Canada la formation de 60 policières indonésiennes en pré-déploiement pour la MINUSCA. Deux instructrices françaises expérimentées vont compléter l'équipe de 3 formatrices canadiennes pour travailler sur les compétences de base (tactiques défensives, techniques d'interpellations, contrôle de de véhicules, etc...), sur la formation aux premiers secours et sur l'apprentissage du français et l'interculturalité.

## L'écosystème de la DCSD sur l'Agenda FPS



## La DCSD c'est également des coopérantes sur le terrain

« Ma mise en place sur ce poste à quelque chose d'assez atypique pour un commissaire des armées d'autant plus quand on est une femme. Ma mission au sein de l'école d'administration des forces de défense de Libreville est de définir des programmes généraux d'enseignement pour des officiers et des sous-officiers. »

Commissaire Charline  
Coopérante au Gabon





« Nous avons fait venir le CICR afin que nos élèves aient des notions de droit international humanitaire. Sur le même thème, nous organiserons prochainement un séminaire femme, paix et sécurité expliquant la résolution de l'ONU 1325 ainsi que la place de la femme qui prend part à la résolution des conflits lors des guerres. »

**Médecin colonel Céline  
Coopérante au Gabon**



  
**MINISTÈRE  
DE L'EUROPE  
ET DES AFFAIRES  
ÉTRANGÈRES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



Direction générale des affaires politiques et de sécurité  
Direction de la coopération de sécurité et de défense  
Conception graphique : ©DCSD  
[www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr)